

## Présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées

### Présentation par action et titre des crédits demandés pour 2006

#### Autorisations d'engagement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
01 Logement			270.000.000	<b>270.000.000</b>	
02 Aménagement du territoire	100.000	3.000.000	121.900.000	<b>125.000.000</b>	150.000
03 Continuité territoriale			52.570.000	<b>52.570.000</b>	
04 Sanitaire et social			89.430.000	<b>89.430.000</b>	
05 Culture, jeunesse et sports			3.000.000	<b>3.000.000</b>	
<b>Totaux</b>	<b>100.000</b>	<b>3.000.000</b>	<b>536.900.000</b>	<b>540.000.000</b>	<b>150.000</b>

#### Crédits de paiement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
01 Logement			173.000.000	<b>173.000.000</b>	
02 Aménagement du territoire	30.490	900.000	92.649.510	<b>93.580.000</b>	150.000
03 Continuité territoriale			52.570.000	<b>52.570.000</b>	
04 Sanitaire et social			89.430.000	<b>89.430.000</b>	
05 Culture, jeunesse et sports			3.000.000	<b>3.000.000</b>	
<b>Totaux</b>	<b>30.490</b>	<b>900.000</b>	<b>410.649.510</b>	<b>411.580.000</b>	<b>150.000</b>

## Présentation par action et titre des crédits votés pour 2005 (loi de finances initiale)

## Autorisations d'engagement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2005	Prévisions de fonds de concours 2005
01 Logement			270.000.000	<b>270.000.000</b>	
02 Aménagement du territoire	30.490	3.000.000	94.837.992	<b>97.868.482</b>	
03 Continuité territoriale			48.836.522	<b>48.836.522</b>	
04 Sanitaire et social			93.276.977	<b>93.276.977</b>	
05 Culture, jeunesse et sports			2.615.458	<b>2.615.458</b>	
15 Protection sociale (ancien)					
<b>Totaux</b>	<b>30.490</b>	<b>3.000.000</b>	<b>509.566.949</b>	<b>512.597.439</b>	

## Crédits de paiement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2005	Prévisions de fonds de concours 2005
01 Logement			173.000.000	<b>173.000.000</b>	
02 Aménagement du territoire	30.490	1.200.000	82.143.990	<b>83.374.480</b>	
03 Continuité territoriale			48.836.522	<b>48.836.522</b>	
04 Sanitaire et social			93.276.977	<b>93.276.977</b>	
05 Culture, jeunesse et sports			2.615.458	<b>2.615.458</b>	
15 Protection sociale (ancien)					
<b>Totaux</b>	<b>30.490</b>	<b>1.200.000</b>	<b>399.872.947</b>	<b>401.103.437</b>	

## Présentation des crédits par titre et catégorie

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2004	Ouvertes en LFI pour 2005	Demandées pour 2006	Consommés en 2004	Ouverts en LFI pour 2005	Demandés pour 2006
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>		<b>30.490</b>	<b>100.000</b>		<b>30.490</b>	<b>30.490</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		30.490	100.000		30.490	30.490
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>		<b>3.000.000</b>	<b>3.000.000</b>		<b>1.200.000</b>	<b>900.000</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat		3.000.000	3.000.000		1.200.000	900.000
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>		<b>509.566.949</b>	<b>536.900.000</b>		<b>399.872.947</b>	<b>410.649.510</b>
Transferts aux ménages		35.859.206	95.699.797		34.151.206	68.917.797
Transferts aux entreprises		4.819.039	138.676.939		4.514.773	75.828.939
Transferts aux collectivités territoriales		148.052.974	277.953.631		128.348.526	242.285.141
Transferts aux autres collectivités		320.835.730	24.569.633		232.858.442	23.617.633
<b>Totaux hors fonds de concours prévus</b>		<b>512.597.439</b>	<b>540.000.000</b>		<b>401.103.437</b>	<b>411.580.000</b>
<i>Fonds de concours</i>			<i>150.000</i>			<i>150.000</i>
<b>Totaux y compris fonds de concours prévus</b>		<b>512.597.439</b>	<b>540.150.000</b>		<b>401.103.437</b>	<b>411.730.000</b>

## Évaluation des dépenses fiscales<sup>2</sup>

### Dépenses fiscales dont l'objet principal contribue au programme

(en millions d'euros)

Numéro et intitulé de la mesure	Résultat estimé pour 2004	Évaluation pour 2005	Évaluation pour 2006
110210 Réduction d'impôt au titre des investissements locatifs et de la réhabilitation de logements situés dans les D.O.M., à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et les Terres australes et antarctiques françaises	140	170	180
110302 Réduction, dans la limite d'un certain montant, pour les contribuables des D.O.M. de la cotisation résultant du barème (30 % en Guadeloupe, Martinique et Réunion, et 40 % en Guyane)	220	230	240
150512 Réduction de l'imposition forfaitaire au taux de 16% des plus-values réalisées dans les DOM-TOM par certains associés à l'occasion de la cession de droits sociaux	2	2	2
500102 Réduction de 50% des tarifs des droits d'enregistrement et de timbre en Guyane	5	5	5
710101 Exonération des transports maritimes de personnes et de marchandises dans la limite de chacun des départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion	nc	nc	nc
710103 Régime des départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion ; fixation des taux à :	850	880	910
800401 Exclusion des DOM du champ d'application de la TIPP	125	120	120
930101 Exonération des véhicules militaires et des véhicules immatriculés dans les DOM et la Corse	nc	nc	nc

<sup>2</sup> Les dépenses fiscales sont décrites dans le tome II de l'annexe au projet de loi de finances intitulée « Évaluation des voies et moyens ». Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier et précisées dans le projet annuel de performances. Les montants indiqués sont des estimations. Lorsqu'aucun montant ne figure, la lettre « ε » signifie que le coût est estimé à moins de 0,5 million d'euros ; l'abréviation « nc » signifie « non chiffrable » et l'astérisque « \* » signifie que l'évaluation de cette mesure fiscale n'est pas disponible lors de la mise sous presse de cette annexe, mais figure en revanche dans le tome II de l'annexe « Évaluation des voies et moyens ».